arbre sur une terrasse de sinople, à un loup passant, tenant en sa gueule une brebis au naturel; au 4 d'azur, à quatre *fleurs* de lis d'or, posées deux et une; sur le tout d'azur chargé de huit sautoirs de gueules. — **Castellain**, à Lille : de sable, à deux étoiles à six rais d'or en chef, et une *fleur* de lis d'argent en pointe; au chef cousu de gueules, chargé d'un château d'argent, pavillonné du même et flanqué de deux tours aussi d'argent, pavillonnées du même. — **De Castille** (Charles), dit *d'Espagne*, comte d'Angoulême, connétable de France au mois de janvier 1350 : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au château ou à la tour d'or sommée de trois tourelles du même, qui est de Castille; au 2 d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, qui est de France; au 3 d'argent, au lion de gueules, qui est de Léon. — **Le Cat** : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Catho-Angelo**, natif de Sæpia, diocèse de Bénévent, médecin et grand aumônier du roi Louis XI : écartelé, aux 1 et 4 de sinople, à un livre d'église d'or, la couverture chargée de cinq clous de sable posés en sautoir, les signets pendants d'or; le livre accompagné de huit étoiles d'argent mises en orle; aux 2 et 3 écartelé; aux 1 et 4 de gueules à la *fleur* de lis d'argent; aux 2 et 3 de sable, à trois fasces vivrées d'or. — **Cattani**, en Allemagne : parti coupé au 1 d'or, au cheval courant et ailé d'azur; au 2 parti d'argent et de gueules, à l'aigle de sable éployée sur le tout; au 3 d'azur, à un lion d'or accompagné en chef de deux *fleurs* de lis du même. — **Caussian** : échiqueté de sable et de gueules, chaque pièce chargée d'une *fleur* de lis d'argent. — **Caussian**, alliance de Turgot Saint-Clair : échiqueté de sable et de gueules de six traits, chaque pièce de gueules chargée d'une *fleur* de lis d'argent. — **Cayetano**, du Montenegro, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : parti au 1 d'or, à la bande ondée d'azur, chargée de huit besants d'or; parti d'azur, semé du *fleurs* de lis d'or, à une colonne du même brochant sur le tout. — **Cazalets**, en Languedoc : d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq *fleurs* de lis d'or. — **Célestin II**, élu pape le 25 septembre 1143, mort le 11 mars 1144 : de gueules, à deux *fleurs* de lis d'or, posées en fasce au milieu de l'écu. — **Cerchivy** (Dominique), cardinal romain en 1644 : fascé de gueules et d'argent de quatre pièces, chaque fasce de gueules chargée de trois *fleurs* de lis d'argent, et chaque fasce d'argent chargée de trois roses de gueules. — **De La Cerda** (Louis), duc de Medina-Celi, en Espagne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la tour d'or, donjonnée de trois tourelles du même, parti d'argent au lion de pourpre couronné, qui est de Silva; aux 2 et 3 de France moderne. — **La Cerda**, famille très-considérable en Espagne, tirant son origine des rois de Castille et de Léon : de gueules, à la tour donjonnée de trois tourelles du même, parti de France ancien. — **Cérier**, en Auvergne : de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent, au lion du même. — **Chabo de Lecheraine**, comte de Saint-Maurice, en Savoie, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, ambassadeur de France : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent, au chef du même, chargé d'un lion issant de sable. — **Chacone**, en Espagne : d'argent, au loup de sable, écartelé d'azur à deux *fleurs* de lis d'or. — **Chalençon** : écartelé d'or et de gueules, à l'orle de huit *fleurs* de lis d'or sur gueules, et gueules sur or. — **Chalençon-Polignac** : écartelé d'or et de gueules, à la bordure de sable semée de *fleurs* de lis d'or. — **Chaludet**, maître d'hôtel du roi : d'or, au lion de gueules, au franc-canton d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Chalmers**, en Angleterre : d'argent, à la fasce de gueules, surmontée d'un lion issant de sable, et accompagnée en pointe d'une *fleur* de lis de gueules. — **Chambes de Montsoreau**, en Anjou : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent, au lion du même, couronné d'or. — **Chambet**, en Bourgogne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent, au lion de gueules brochant sur le tout. — **De Chambert de Bisanet** (Anne), chevalier de l'ordre de Malte en 1661 : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Chamblay**, en Lorraine : de sable, à la croix d'argent cantonnée de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Chambley**, en Allemagne : d'azur, à la croix d'or cantonnée aux 1 et 4 d'une aigle du même; aux 2 et 3, d'une *fleur* de lis d'argent. — **Chambli-Monhenault**, chevalier de Malte en 1655 : d'argent, à la croix engrêlée d'azur, chargée de cinq *fleurs* de lis d'or, le premier canton chargé d'un écu de gueules à trois coquilles d'or. — **De La Chambre**, en Savoie : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, à la bande de gueules. — **Champinoise**, en Poitou : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur, à une cotice d'or brochante sur le tout, à la bordure du même chargée de huit cœurs de gueules. — **Champion**, en Bretagne : d'azur, au sautoir d'or, accompagné de quatre *fleurs* de lis d'argent. — **Champtarsie-Saint-Martin**, en Provence : d'azur, à une croix d'argent cantonnée de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Chapdeleine**, en Bretagne et en Normandie : de sable, à l'épée d'argent, à la garde et la poignée d'or en bande, la pointe en bas, accompagnée de six *fleurs* de lis d'or, trois au-dessus et trois au-dessous posées en orle. — **Charbonneau**, en Bretagne : d'azur, à trois écussons d'argent posés deux et un et accompagnés de dix *fleurs* de lis d'or, quatre en chef, trois en fasce et trois en pointe en orle. — **Charmont** : de gueules, au dextrochère armé d'argent, portant une bannière semée de *fleurs* de lis d'or. — **Charters**, en Angleterre : d'argent, à la fasce d'azur, dans un double trescheur fleurdelisé de gueules. — **La Chastaigneraye de Fourni**, chevalier de Malte en 1584 : d'argent, à un lion d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or. — **De La Chastaigneraye** (Bonaventure), chevalier de Malte le 18 février 1606 : d'or, à trois fasces de gueules, au lambel de sable, écartelé d'argent, au chef de gueules, au lion d'azur brochant sur le tout, qui est de Vendôme ancien; sur le tout d'argent, au lion d'azur semé de *fleurs* de lis d'or, qui est de La Châtaigneraye. — **Du Chastelet**, maréchal de Lorraine, chevalier du Saint-Esprit en 1585 : d'or, à la bande de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Du Chastelet-Lomont**, commandant à Dunkerque en 1707, grand-croix de Saint-Louis : de même que le précédent. — **Du Chastelier**, en Bretagne : de gueules, au dextrochère d'argent, tenant une *fleur* de lis du même, accompagnée de quatre besants, aussi d'argent, un en chef, deux en fasce et un en pointe. — **Châteaubriant**, par concession du roi saint Louis : semé de France, au lieu de pommes de pin sans nombre qu'il portait auparavant. — **Châteaubriant**, en Angleterre : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Châteaubriant**, comte des Roches, en Bretagne et en Angleterre : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Châteaubriant**, moderne : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Châteaurouge du Fay** : d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable. — **Châteauroux** : d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable. — **Château-Thierry** : d'azur, au château d'argent, sommé de trois girouettes d'or et accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Châteauvieux**, chevalier du Saint-Esprit à la promotion du 31 décembre 1582 : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois fasces ondées d'or; aux 2 et 3 d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Du Châtel** (Gui), dit Célestin II, pape en 1143 : de gueules, à deux *fleurs* de lis d'or. — **Châtillon-Lucé** : de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis de sable au pied coupé. — **Châtillon-Riveri** : de gueules, à trois pals de vair, au franc-quartier d'or, chargé d'une *fleur* de lis au pied nourri d'azur. — **Chavenières** : de sable, à un sautoir d'argent, accompagné de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Du Chemin**, en Normandie : d'azur, à la *fleur* de lis d'argent. — **Chenevière** : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or au sautoir d'argent. — **Chenevix**, écuyer, sieur de La Popelinière, alliance de Saisseval : d'azur, à la croix d'argent cantonnée en chef de deux *fleurs* de lis d'or, et en pointe de deux coquilles d'argent. — **Chérino** : d'azur, à cinq *fleurs* de lis d'or. — **Chérubini** (François), de Pise, cardinal en 1647 : parti de Pamphilio, qui est de gueules, à la colombe d'argent, portant au bec un rameau d'olivier au naturel; au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or, divisé de deux vergettes ou traits d'argent; au 2 de gueules, à la colonne entortillée de quatre branches de laurier de sinople. — **De Chevrier-Dispodi** (Gilbert), chevalier de Malte le 25 août 1522 : d'argent, au sautoir de gueules, à la bordure de sable chargée de huit *fleurs* de lis d'or. — **Chrestien** : d'azur, à une fasce d'or chargée de trois roses de gueules et accompagnée de trois *fleurs* de lis au pied nourri d'argent. — **Chrestien**, à Moulins : d'azur, à une foi d'or, parée de même; en chef un soleil d'or, et en pointe une *fleur* de lis du même. — **Ciglioni**, originaire d'Italie : d'or, à la barre d'azur, chargée d'une aigle éployée d'or et accompagnée de deux *fleurs* de lis d'argent, l'une en chef et l'autre en pointe. — **Cigongne**, en Normandie : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, à la bande componnée d'argent et d'azur de deux traits de l'un en l'autre. — **Cistel**, à Moulins : de gueules, à trois lions d'or, au chef du même emmanché de trois pièces d'azur, chargées d'une *fleur* de lis d'or. — **Civille**, en Normandie : d'argent, au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, accompagnée de deux molettes d'éperon du même. — **Claverie** : de sable, à un tourteau d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or, autour du tourteau un cercle d'argent surmonté de deux clefs du même posées en sautoir. — **Clavier**, en Bretagne : d'azur, à une *fleur* de lis d'argent, écartelée d'argent, au croissant de gueules; sur le tout de gueules, à deux clefs d'argent adossées et passées en sautoir. — **Clément IV**, élu pape le 5 février 1265, mort le 29 novembre 1268 : d'or, à six *fleurs* de lis d'azur, posées trois, deux et une. Ce sont les dernières armes que prit ce pontife, en souvenir des six années qu'il avait été le conseiller d'Etat de saint Louis. — **Clément**, conseiller au parlement en 1711 : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, à la fasce du même, au chef de gueules chargé d'un soleil d'or. — **Clermont**, en Anjou : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Clermont**, en Beauvoisis : de gueules, à la tour crénelée d'or, maçonnée et couverte de sable, au chef d'azur semé de France. — **Clermont-Chate** : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, écartelé de gueules, à une clef d'argent posée en bande. — **Clermont-Chate**, en Roussillon : de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir, surmontées d'un écu d'azur chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Cléry**, en Normandie : de sinople, à la *fleur* de lis d'or. — **Clèves** : de gueules, à un écu d'argent, chargé d'un lion de sable, à l'escarboucle pommetée et fleurdelisée d'or, brochant sur le tout. — **Cloche**, en Guyenne : écartelé, au 1 de gueules, à deux soufflets d'argent en pal, la pointe en bas; au 2 d'azur, à un anneau d'argent attaché à un pilier du même et trois *fleurs* de lis d'or rangées en fasce; au 3 d'azur, au lion d'or armé, lampassé de gueules; au 4 de gueules, à une cloche d'argent bataillée de sable. — **Coëtenfaö**, en Bretagne : d'azur, à la *fleur* de lis d'or côtoyée en pointe de deux mâcles du même. — **Coglioni**, noble et ancienne maison de Bergame : d'argent, coupé de gueules, à trois paires de testicules. Le grand capitaine Barthélemy Coglioni ajouta celles de René d'Anjou, roi de Naples et de Sicile : semé de France, à la bordure de gueules, dont il écartela et qu'il mit aux 1 et 4. — **Coigny** : d'argent, à trois loups de sable passants, deux en chef et un en pointe, ceux du chef affrontés, et une *fleur* de lis de gueules placée en abîme, accostée de deux pattes de griffon du même, l'une posée en bande et l'autre en barre. — **Le Cointe** (Nicolas-Antoine), écuyer, sieur de Presle : de gueules, à deux chevrons d'argent, au chef du même, à l'écusson d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Coipel**, à Paris : de gueules, à une aigle d'or le vol étendu, au chef cousu d'azur, chargé d'un soleil entre deux *fleurs* de lis d'or. — **Colardin de Bois-Olivier**, en Normandie : de sable, à une fasce d'or chargée d'un couteau de gueules, une *fleur* de lis d'or au canton dextre du chef. — **Coléoni**, à Venise : écartelé, au 1 d'or à l'aigle de sable; au 2 d'azur à neuf *fleurs* de lis d'or posées trois, trois et trois; au 3 d'argent, à la bande de gueules, engoulée de deux têtes de lion, mouvantes des angles de l'écu; au 4 coupé de gueules et d'argent, à trois paires de testicules de l'un en l'autre. — **Collet**, en Bretagne : d'argent, à la *fleur* de lis de gueules, écartelé de gueules, au lion d'argent. — **Compaing** (Louis), conseiller au parlement en 1670 : d'azur, au massacre de cerf, surmonté d'une *fleur* de lis d'or. — **Compton**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au lion passant d'argent, accompagné de trois casques du même, deux en chef et un en pointe; au 2 palé d'or et d'azur, au franc-canton d'hermine; au 4 de France écartelé d'Angleterre. — **Condey**, en Normandie : d'azur, à la *fleur* de lis d'argent. — **Condrane**, en Picardie : de gueules, au chevron cousu d'azur, chargé de cinq *fleurs* de lis d'or. — **Conseil**, sieur du Mesnil : de gueules, à la croix fleurdelisée d'argent, surmontée d'une rose au canton dextre et d'une coquille au canton sénestre, le tout du même. — **Constantin**, originaire de Savoie : de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six *fleurs* de lis d'argent, trois en chef et trois en pointe. — **Contarini**, à Venise : d'or, à trois bandes d'azur chargées en cœur d'un écusson d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Contarini**, à Venise : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or; aux 2 et 3 d'or, chargé de trois bandes d'azur. — **Cope**, en Angleterre : d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent, et accompagné de trois grenades de gueules. — **Coquerelle**, en Picardie : de sinople, au coq d'argent crêté, becqué, barbé et membré de gueules, surmonté d'une *fleur* de lis du même. — **Coran**, en Bretagne : de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent, accompagnées en cœur d'une molette d'éperon du même. — **Corbet** : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois corbeaux de sable, posés deux et un; aux 2 et 3 de France; sur le tout un écu d'azur chargé d'une gerbe d'or. — **Corco**, en Espagne : d'or, à cinq *fleurs* de lis d'azur en sautoir. — **Cordier**, en Bourgogne : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un croissant d'argent. — **Cornaille**, à Arras : d'argent, à une *fleur* de lis au pied coupé de gueules, soutenue d'une merlette de sinople, accompagnée de huit autres merlettes du même en orle. — **La Cornillière**, en Bretagne : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Correr**, en Bretagne : de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent et une molette du même en abime. — **Correre**, à Venise : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la fasce d'argent surmontée de trois lionceaux d'or et chargée du côté de la pointe d'une losange coupée d'azur et d'argent de l'un en l'autre; aux 2 et 3 d'or à la fasce d'azur chargée de trois *fleurs* de lis du champ, et sur le tout d'or au chevron d'azur. — **Costart**, en Normandie : de gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une *fleur* de lis d'argent. — **Covarubais**, à Cambrai : de gueules, à une *fleur* de lis d'or. — **Coucy**, baronnie-pairie : écartelé, aux 1 et 4 de France; aux 2 et 3 de Bretagne. — **Coudrane**, en Normandie : d'argent, au chevron d'azur, chargé de cinq *fleurs* de lis d'or et accompagné de trois lionceaux de gueules. — **Coué**, en Bretagne : d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Couet**, écuyer, sieur de Marignane et des Iles, en Provence : d'or, à deux pins de sinople passés en sautoir, fruités d'argent, au chef d'azur, chargé de sept *fleurs* de lis d'argent, posées trois, trois et une. — **Du Couguy**, en Normandie : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules. — **Couillard**, en Normandie : d'azur, à la croix d'argent cantonnée aux 1 et 4 d'une *fleur* de lis d'or; aux 2 et 3 d'une coquille du même. — **La Cour**, en Champagne : d'argent, à une étoile et un croissant d'azur, surmontés d'un lambel de gueules et soutenus d'une *fleur* de lis du même. — **La Cour**, en Lorraine. Nicolas et Gilles La Cour, anoblis l'an 1558 : d'argent, à la *fleur* de lis de gueules, surmontée d'un lambel à trois pendants du même, celui du milieu chargé d'une rose d'or. — **Couradin de Landonie**, en Anjou ; d'azur, au chêne d'or sur une terre de sinople, accosté de deux *fleurs* de lis d'or. — **De Courtenay** (Pierre), premier du nom, septième et dernier fils du roi Louis VI, dit le Gros, et de sa femme Adelaïs : de France. — **De Courtenay** (Jean), deuxième du nom, seigneur de Chevillon : écartelé, aux 1 et 4 de France, à la bordure engrêlée de gueules; aux 2 et 3 de Courtenay, au lambel d'azur. — **De Courtenay** (Jean), quatrième du nom, fils de Guillaume de Courtenay, premier du nom, seigneur de Chevillon, et de Marguerite Fretet, mort le 3 février 1639 : écartelé, aux 1 et 4 de France, à la bordure engrêlée de gueules; aux 2 et 3 d'or, à trois tourteaux de gueules, qui est de Courtenay. — **Cousin**, secrétaire du roi : d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une *fleur* de lis d'argent. — **Cousse**, en Languedoc : d'azur, à deux lions d'or en chef, armés et lampassés de gueules et surmontés chacun de deux *fleurs* de lis d'or, l'une sur la patte et l'autre sur la queue, et un arbre d'or en cœur côtoyé de deux croix d'argent et soutenu d'une montagne du même en pointe. — **Coussemaker**, à Ypres : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois merlettes de sable; aux 2 et 3 d'azur au chevron d'or, chargé d'une *fleur* de lis de gueules, accompagné de trois étoiles à six rais d'or sur le tout d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules. — **Coysevox**, à Paris : d'azur, à trois écussons d'argent et une *fleur* de lis d'or en abîme. — **Cram**, en Autriche : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent posées deux et une. — **Cranfielle**, en Angleterre : d'or, au pal d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or l'une sur l'autre. — **Craven**, en Angleterre : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six croisettes recroisettées, au pied fiché de gueules, trois en chef et trois en pointe, écartelé d'or à cinq *fleurs* de lis de sable, posées une, trois et une, au chef ondé d'azur. — **Crénon**, en Touraine : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Crespin**, à Paris : d'azur, à deux étoiles d'argent en chef et un croissant du même en pointe, et en cœur une *fleur* de lis d'or. — **Crespy**, en Laonnais : de gueules, à trois épis de blé d'or posés en pal et en sautoir, et un chef cousu d'azur chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Cressac de Villebrun**, originaire du Périgord : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent; aux 2 et 3 d'or, à quatre aigles éployées de gueules, posées deux et deux, sur le tout d'or, à un monde de gueules cintré et croisé du même, la croix pattée et soutenue en pointe d'une *fleur* de lis, aussi de gueules. — **Crestien**, en Normandie : d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules et accompagnée de trois *fleurs* de lis au pied coupé d'or, posées deux et une. — **Crey** : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or, à l'écu en abîme d'azur. — **Cromwell**, Protecteur d'Angleterre : parti de deux et coupé d'un; au 1, un lion; au 2, trois javelots; au 3, un chevron accompagné de trois *fleurs* de lis; au 4, trois chevrons; au 5, un lion; au dernier, un chevron chargé d'une étoile à six rais. — **Crocq-Chenevries**, chevalier de Malte en 1586 : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or, au sautoir d'argent brochant sur le tout. — **La Croix**, marquis de Castries, chevalier des ordres du roi du 8 juin 1654 : écartelé, au 1 de L'Hôpital; au 2 et 3 de Cossé; au 4 d'azur au sautoir d'argent, accompagné de quatre *fleurs* de lis d'or, et sur le tout d'azur, à la croix d'or, qui est La Croix-Castries. — **La Cropt**, en Beauvoisis : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux *fleurs* de lis du même, l'une en chef et l'autre en pointe de l'écu. — **Crussol-Usez** : tous les quartiers comme au duc d'Usez; sur le tout, au 1 et 4 d'Essarts; au 2 de Bourbon; au 3 d'Estaing, sur le tout d'Usez. — **Coublesse**, en Velai : de gueules, à une tour d'argent adextrée d'une *fleur* de lis d'or et sénestrée d'une étoile du même, la bordure de sable semée de *fleurs* de lis d'or. — **La Cueva de Bedmard** : chapé de sinople au dragon d'or; parti au 1 de France; au 2 d'or à deux pals de gueules, à la bordure du même, chargée de huit croisettes d'or, trois en chef, trois en pointe et deux en flanc. Alphonse, cardinal de La Cueva, évêque de Preveste en 1622 : de France, parti d'or, à deux pals de gueules entés en pointe de sinople, au dragon d'argent, à la bordure de gueules chargée de huit sautoirs d'or. — **Cuffe**, en Angleterre : d'argent, à la bande endentée de sable, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent et accostée de deux filets d'azur chargés de trois besants d'or. — **Cugnac de Balzac** : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux *fleurs* de lis du même; aux 2 et 3 d'azur, à trois sautoirs alésés d'argent, posés deux et un; au chef d'or chargé de trois sautoirs d'azur. — **Cuignioti**, en Allemagne : écartelé; aux 1 et 4 d'or, à l'aigle éployée de sable; aux 2 et 3 d'azur au lion d'or, sur le tout d'azur à une *fleur* de lis d'or. — **Cussen**, en Suisse : d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Custine**, en Luxembourg : d'argent, à la bande de sable, côtoyée de deux filets de sable, semée de *fleurs* de lis d'argent.

Dagsperg, comte d'Allemagne : de sable, à

l'escarboucle d'argent fleurdelisée, à la bordure de gueules. — **Daillon**, comte du Lude : d'azur, à une croix engrêlée d'argent, aux 1 et 4; au 2 écartelé d'or et d'azur; au 3 de Laval, au canton droit semé de France, au lion du même, sur le tout d'or à six annelets de gueules posés trois, deux et un. — **Dalburgk**, en Autriche : d'azur, à six *fleurs* de lis d'argent posées trois, deux et une, au chef engrêlé d'or. — **Dallard**, en Provence : d'argent, à trois bandes de gueules, au chef du même chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Damal** (Alexandre), trésorier de France, à Metz : parti, au 1 de gueules au chevron d'or, accompagné de trois feuilles de chêne du même; au 2 parti de deux traits; au 1 d'azur, à deux aigles d'or l'une sur l'autre; au 2 de gueules à deux *fleurs* de lis d'argent l'une sur l'autre; au 3 de sable, à cinq annelets d'argent en sautoir, soutenus de deux mouchetures d'hermines du même. — **Dambel**, en Dauphiné : écartelé, au 1 et 4 d'azur, à un moulin à vent d'argent, sénestré d'une tour du même. — **Dambourg**, en Lorraine : d'argent, au lion de sable à l'escarboucle fleurdelisée d'or, à la bordure de gueules. — **Dampierre**, en Franche-Comté : de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir et surmontées d'une *fleur* de lis d'or. — **Danckertswyl**, en Autriche : d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Dandelot**, à Venise : coupé d'azur et d'argent de six *fleurs* de lis de l'une en l'autre, trois en chef et trois en pointe. — **Dangu** (Nicolas), maître des requêtes, évêque de Séez, puis de Mende : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une *fleur* de lis de gueules, accompagnée de trois molettes d'or posées deux et une. — **Le Danois**, chevalier de Malte en 1582 : d'azur, à la croix d'argent fleurdelisée d'or. — **Le Danois de Geoffreville**, de Carnay : de sable, à la croix d'argent, fleuronnée d'or, sur un écartelé de Raulans-Beauchans et de Bourbon-Duisans. — **Dantignac**, en Normandie : d'azur, au lion d'argent chargé de deux cotices de gueules, l'une à la tête et à la queue, l'autre à travers le corps, surmontée d'une *fleur* de lis au franc-quartier. — **Darande**, écuyer : d'argent, à une aigle naissante de sable, coupé de gueules, à une *fleur* de lis d'or épanouie. — **Darc** (Jeanne) : d'azur, à une épée d'argent, la garde et la poignée d'or soutenant une couronne du même sur la pointe, et accostée de deux *fleurs* de lis aussi d'or, qui sont les armes de la famille du Lys, données avec ce surnom aux frères de la Pucelle par le roi Charles VII, au mois de décembre 1429, en les anoblissant, eux et leur postérité mâle et femelle. Ce roi octroya aussi aux femmes le droit d'anoblir leurs maris, en mémoire du secours qu'il avait reçu de ladite pucelle, par lettres patentes du 16 janvier 1429 (v. encore Du Lys, Hordac, Arcoliers, Vaucouleurs). — **Dargence** : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent. — **Darlach**, en Languedoc : d'azur, au pal d'argent, chargé de deux chevrons de sable, accostés de deux aiguilles de boussole d'argent, posées en pal, fleurdelisés par le haut. — **Darmstat**, en Palatinat : d'azur, à la *fleur* de lis d'argent et un lion naissant morné de gueules en chef, à la fasce de sable chargée d'un besant d'argent. — **Das-Alte de Wangen**, en Allemagne : d'argent, à une demi-aigle éployée de sable, accostée d'une *fleur* de lis d'azur et surmontée de trois têtes d'homme. — **Daspere**, en Bavière : d'argent, au lion de sable, à une escarboucle fleudelisée à huit rais d'or brochant sur le tout, à la bordure de gueules. — **Dassas**, en Languedoc : d'azur, à une *fleur* de lis d'or en chef, deux étoiles à six rais du même, une à chaque flanc, et un roi d'argent en pointe. — **Dassy**, en Normandie : écartelé, au 1 d'argent, à trois tourteaux de sable, à la bordure de gueules chargée de huit besants d'argent; au 2 de France, parti d'azur à dix besants d'or, posés quatre, trois, deux et un; au 3 échiqueté d'or et de gueules, parti d'azur à deux fasces d'argent; au 4 coupé d'or et d'azur, parti de gueules à quinze losanges d'or, posées cinq, cinq et cinq. — **Davia**, à Milan : coupé d'azur et d'or, au lion de l'un en l'autre, tenant une *fleur* de lis d'or, par donation de Clément XI, en 1712, faite au cardinal dom Antoine Davia. — **Daubermont**, à Tournay : de sable, à une *fleur* de lis d'argent. — **Daün** : d'or, à deux *fleurs* de lis d'azur, chapées d'argent, à un homme en pied tenant de la main droite un arc et de la gauche une flèche habillée d'azur. — **Deagent**, en Dauphiné : d'argent, à l'aigle à deux têtes de sable, chargée en cœur d'un écusson d'azur, à une *fleur* de lis d'or, par concession de Louis XIII, à cause des grands services que le sieur Deagent avait rendus à la couronne. — **Dedel**, en Hollande : de sinople, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Delbeine**, originaire d'Italie : d'azur, à trois bâtons fleurdelisés d'argent passés en sautoir. — **Delrieu du Fargis** : ondé d'argent et d'azur, à la fasce de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Delut**, en Lorraine : d'argent, écartelé de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent, à la bande de sable brochant sur le tout, bordée d'argent. — **Desmier**, écuyer, sieur de La Coste de Chenan : écartelé, aux 1 et 4 d'azur; aux 2 et 3 d'argent, à quatre *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Demville**, en Normandie : d'or, à une fasce de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis du champ. — **Dendelot**, en Bourgogne : de gueules, à une *fleur* de lis d'or. — **Dendelot-La-Chapelle** : d'argent, à une aigle éployée de sable à deux têtes, sur lesquelles se trouvent à chacune une *fleur* de lis de gueules. — **Denis**, à Bordeaux : de gueules, au lion d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, écartelé de gueules à un pont chargé de deux tours d'argent sur une rivière du même, surmontée d'une étoile fleurdelisée du même, sur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile du même entourée de douze flèches d'argent en forme de rayons, et en pointe une colombe d'argent. — **Denis d'Arloé**, en Bretagne : d'or, au sautoir de gueules, chargé de cinq *fleurs* de lis d'argent. — **Deno**, en Bretagne : d'or, au sautoir de gueules, chargé de cinq *fleurs* de lis d'argent. — **Denstat**, en Autriche : de gueules, à un coutelas d'argent, posé en pal et accompagné d'une demi-*fleur* de lis du même. — **Dentot**, à Pont-à-Mousson : de gueules, à une *fleur* de lis d'or chargée d'une étoile d'azur. — **Deray**, en Bourgogne : de gueules, aux rais d'escarboucles, pommetés et fleurdelisés d'or. — **Dergilgen**, en Autriche : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Derhauben**, en Franconie : de gueules, à la bande d'argent, accostée de deux *fleurs* du même. — **Desloges**, au Maine : d'azur, à cinq *fleurs* de lis posées en sautoir. — **Desloges** (Magdeleine), épouse du sieur de La Ferrière en 1520 : d'azur, à cinq *fleurs* de lis d'argent, posées trois et deux. — **Despousses**, en Limousin : d'azur, à la *fleur* de lis d'or accompagnée de six besants d'argent, trois de chaque côté posés en pal. — **Desquincourt**, en Picardie : écartelé, au 1 et 4 de gueules à trois tours d'argent; au 2 et 3 de Vignacourt, qui est d'argent à trois *fleurs* de lis au pied nourri de gueules. — **Desroches-Baritault** : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Destouteville du Bocher** : de gueules, au lion d'or, portant sur l'épaule une *fleur* de lis du même. — **Detteriot** : d'argent, à trois fasces ondées de gueules; sur le tout un écusson d'azur chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Dettlingen**, en Alsace : d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Deumbl**, en Allemagne : d'argent, à deux *fleurs* de lis de gueules, chapées de sable, à un lion d'or. — **Deuren**, en Allemagne : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une tête de gueules bandée d'argent, et en pointe d'une tour d'or sur un tertre d'argent, coupé d'argent, à la fasce crénelée de gueules, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'azur, deux en chef et une en pointe. — **Dewis**, en Allemagne : de gueules, à la croix d'azur cantonnée aux 1 et 4 de trois croix pattées d'argent; aux 2 et 3 de trois *fleurs* de lis du même. — **Dhaûn**, en Autriche : d'or, fretté de gueules, au franc-canton d'azur chargé de deux *fleurs* de lis d'or. — **Didon**, à Valence, en Dauphiné : d'argent, au lion naissant de gueules, tenant un guidon du même, chargé d'une *fleur* de lis d'argent. — **Dieglostein**, en Saxe : de gueules, à trois *fleurs* de lis en perle d'argent mouvantes de trois angles et appointées par la tête en cœur de l'écu. — **Diemen**, en Hollande : fascé de gueules et d'or de huit pièces, chargées de dix *fleurs* de lis d'or sur les quatre fasces de gueules, posées quatre, trois, deux et une. — **Diennée**, à Saint-Omer : écartelé, au 1 de sinople au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles du même; aux 2 et 3 d'argent à trois *fleurs* de lis au pied coupé de gueules, au franc-canton d'azur chargé d'un croissant d'or, à un noyer de sinople sur une terrasse du même; sur le tout de gueules à une fasce d'or accompagnée en chef d'une *fleur* de lis du même, accostée de deux étoiles aussi du même, et en pointe d'un chevron aussi d'or, et un croissant au-dessous du même. — **Dierne de Chemois** : d'azur, à une escarboucle fleurdelisée d'argent. — **Digby**, en Angleterre : d'azur, à la *fleur* de lis d'argent. — **Digby** (Gérard Bromelie), de la même famille que la précédente : les mêmes armes, avec une étoile d'argent au franc-canton pour brisure. — **Dignoslco**, en Provence, originaire de Calabre : parti d'un, coupé de deux; aux 1 et 6 d'azur à une grille d'argent; aux 2 et 3 d'or à trois *fleurs* de lis de gueules rangées en fasce, surmontées d'un lambel à trois pendants d'azur; aux 4 et 5 de gueules à l'aigle éployée d'argent. — **Dilbeke** : d'argent, à deux *fleurs* de lis de gueules, au franc-quartier de sable, chargé d'une bande losangée de gueules. — **Dimpffel**, au Palatinat : d'or, à deux *fleurs* de lis d'azur chapées de sable, à la tête de lion arrachée d'or. — **Dinegro**, à Gênes : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur, au chef emmanché de trois pièces et deux demies de gueules. — **Dipre**, en Picardie : de gueules, à trois lions d'or, posés deux et un, accompagnés de onze *fleurs* de lis du même en orle, posées quatre, deux, deux, deux et une. — **Dippre**, seigneur de Fluy, en Champagne et Picardie : de gueules, à trois lionceaux d'or, posés deux et un, accompagnés de huit *fleurs* de lis du même posés en orle, par lettres royaux du 21 janvier 1551. — **Dirnhoff**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 tranché, taillé d'argent et de gueules, à un lion de l'un en l'autre; aux 2 et 3 coupé d'or et d'azur à une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Dirnpenger**, en Allemagne : écartelé aux 1 et 4 de gueules, à une montagne d'argent; aux 2 et 3 de sable, à une barre d'or chargée de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Dise**, en Provence : d'argent, à un lion de gueules, et une bande d'azur brochant sur le tout, chargée en chef d'une *fleur* de lis d'or. — **Disimieu**, à Lyon : de gueules, à deux clefs d'argent posées en sautoir, surmontées d'une *fleur* de lis d'or; écartelé d'azur à trois bandes d'or, et sur le tout de gueules à six roses d'argent posées trois, deux et une, qui est Disimieu. — **Doc** : de gueules, à deux clefs passées en sautoir, accostées de deux étoiles en fasce et de deux *fleurs* de lis en pal, le tout d'or. — **Doffegny**, à Valenciennes : d'azur, à une grande *fleur* de lis d'argent, accompagnée de trois étoiles à six rais d'or. — **Dolivet**, à Bayonne : d'azur, à la croix de Lorraine, fleudelisée d'or, à un arbre de sinople sur une terrasse de sable. — **Dones**, alliance de Le Doux de Melleville : d'azur, au livre ouvert d'argent, accompagné de cinq *fleurs* de lis du même, trois en chef et deux en pointe, au chef cousu de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Donnest**, à Evreux, en Normandie : d'azur, au livre ouvert d'argent, accosté de deux *fleurs* de lis du même, et en pointe un croissant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Don of Spittle**, en Angleterre : de sinople, à la fasce d'argent, chargée de trois macles de sable, accompagnée en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Dorgeoise**, en Dauphiné : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent en fasce, au chef du même, chargé d'un chêne à deux branches posées en sautoir de sinople, englanté d'or. — **Dorignac**, de Saint-Léger, en Poitou : d'azur, à une croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Dornfelez**, en Bohême : écartelé, au 1 d'or à un parterre de *fleurs* d'argent; au 2 de gueules à la grue d'argent tenant dans sa patte une pierre; au 3 parti de gueules et d'argent, à une *fleur* de lis de l'un en l'autre; au 4 de sable à une levrette d'argent. — **Cosson**, en Bretagne : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, surmontée d'un rossignol du même. — **Dostagier** : gironné d'or et d'azur de huit pièces, à la croix dentelée d'or, et sur le tout une *fleur* de lis d'azur. — **Douart de Fleurance**, premier président à la cour des monnaies : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'aigle éployée à deux têtes, le vol abaissé d'or; aux 2 et 3 d'argent à la fasce d'azur, surmontée d'une *fleur* de lis de gueules. — **Doucet**, en Normandie : d'argent, à une croix fleudelisée de sable. — **Douglas**, en Angleterre : écartelé, au 1 d'azur, au lion d'argent couronné d'or; au 2 d'argent, au lion de gueules à la bande d'azur sur le tout; au 3 emmanché en fasce d'argent et de gueules; au 4 d'argent à la fasce échiquetée d'argent et d'azur, à la bande de gueules chargée de trois anneaux d'argent, au cœur de gueules couronné du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent, le tout dans une bordure d'azur; aux 1 et 4 chargé de trois *fleurs* de lis d'or, la deuxième et troisième partie de la bordure de gueules, chargée chacune de trois lions d'argent. — **Dovezy**, en Normandie : d'azur, à une épée d'or en pal, accompagnée de deux *fleurs* de lis d'or, et surmontée d'une couronne de France fermée du même. — **Doulley de Rully**, en Normandie : d'argent, à la croix fleudelisée de sable. — **La Douye**, à Senlis : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes d'or, et en pointe d'une croix cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Doyembrugge**, en Lorraine : fascé d'or et de sinople de six pièces, écartelé de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Drandorff**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une *fleur* de lis de gueules; aux 2 et 3 d'azur, à une fasce d'argent, sur le tout de sable, à une couronne d'or. — **Drieche**, dans le Bas-Rhin : fascé d'or et de sable, au franc-canton d'argent, chargé d'une *fleur* de lis d'azur. — **Drouet**, en Bretagne : de sinople, au lion passant d'argent, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis d'azur, accostée de deux étoiles du même. — **Druays**, en Bretagne : de gueules, à une grue d'or, accompagnée de trois *fleurs* de lis du même. — **Drugel**, en Bretagne : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit fermaux d'or. — **Drumond**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois fasces ondées de gueules; aux 2 et 3 d'or, à une tête de lion arrachée de gueules, dans un double trescheur fleurdelisé du même. — **Dubuat**, en Normandie : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois barres d'or; aux 2 et 3 d'azur, à quatre bâtons fleurdelisés d'or posés en sautoir, en fasce et en pal. — **Dubuat**, seigneur de Bazoches, en Normandie : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à quatre bâtons fleurdelisés d'argent, posés en sautoir, en pal et en fasce; aux 2 et 3 d'azur, à deux bandes d'or. — **Dubuat**, en Normandie : d'azur, à une escarboucle pommetée d'or et fleurdelisée d'argent. — **Dufort de Vigean** : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, à deux éperviers affrontés d'argent, membrés et becqués de gueules. — **Dulac**, sieur de Crémail : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef et d'une *fleur* de lis du même en pointe, au pied nourri. — **Dumesnil**, en Normandie : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent. — **Dunois** (Jean), comte de Dunois, bâtard d'Orléans, fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans, second fils du roi Charles V : d'Orléans-Longueville, au filet de sable en barre traversant l'écu; mais depuis, pour ses faits héroïques, le roi Charles VII lui permit de porter le filet d'argent de dextre à sénestre, ainsi que le portent les ducs de Longueville et d'Estouteville. — **Duodo**, à Venise : de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Dupré**, maître des requêtes : d'or, à trois pals d'azur, chargés chacun d'une *fleur* de lis d'or. — **Dupont** : d'azur au lion d'or, armé et lampassé d'or, l'écu semé de *fleurs* de lis du même. — **Durand**, dans le Lyonnais : de sinople, à une croix fleurdelisée d'or, cantonnée de quatre besants d'argent. — **Durand**, dans le Poitou : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois *fleurs* de lis de sinople. — **Durand**, en Bretagne : d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une *fleur* de lis du même, et accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une rose aussi d'or. — **Duras** : semé de France, au lambel de gueules de quatre pendants, l'écu brisé d'un sautoir aussi de gueules. — **Duras**, en Flandre : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Duravel** ou **Durevels** : de gueules, à une couronne fermée d'or et un chef d'azur chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Durazzo** (Etienne), cardinal génois, archevêque de Gênes en 1633 : fascé de gueules et d'argent de six pièces, au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Durcat** : d'azur, à la fasce d'or bordée de sable, accompagnée de deux croix fleurdelisées d'or. — **Durey**, marquis du Terrail : écartelé, aux 1 et 4 d'Estaing, à cause de Marie-Claire-Josèphe d'Estaing du Terrail, sa mère, qui porte : de France au chef d'or; aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'argent de six coupeaux, surmontés d'une croisette du même, parti d'azur, à trois gerbes d'or, qui est Durey. — **Durey**, duchesse de Brissac : écartelé, aux 1 et 4 d'Estaing; aux 2 et 3 d'azur, à trois gerbes d'or, et sur le tout de sable au rocher d'argent, surmonté d'une croisette du même. — **Durey de Noinville de Presle** : écartelé, aux 1 et 4 d'or, semé de *fleurs* de lis et de tours d'azur à nombre égal, qui est de Simiane, à cause de sa mère; aux 2 et 3 d'azur, à trois gerbes d'or, qui est du Bled, et sur le tout de sable, au rocher d'argent de six coupeaux, surmonté d'une croisette du même, qui est de Durey. — **Durey de Noinville**, sœur du précédent, femme de François-Philibert de Bouvoust, marquis de Prulay : de même, accolé des armes de son mari, qui sont : d'azur, accompagné de six merlettes de sable, posées trois, deux et une. — **Durieux**, à Villefranche : d'or, à trois fasces ondées d'azur, au chef du même, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Durieux**, en Flandre : de sinople, à la fasce d'argent, à une rivière au naturel, dans laquelle nage un cygne aussi naturel, le col et la tête brochant sur le tout, au chef cousu d'azur, chargé de deux *fleurs* de lis d'or.

Ebesperg, en Autriche : d'azur, à une double *fleur* de lis d'argent l'une sur l'autre. — **Ebertin**, en Autriche : d'azur, à un triangle fleurdelisé d'argent. — **Eccard**, en Franconie : barré d'or et d'azur, au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, accostée de deux anneaux du même. — **Eck**, en Bourgogne : d'azur, à cinq *fleurs* de lis d'or, posées trois et deux. — **L'Ecorné** (Renée), femme de Philippe Baratte, en Normandie : d'azur, à une épée garnie d'or en pal, accompagnée de deux *fleurs* de lis d'or, et surmontée d'une couronne de France, fermée du même. — **Eckerich**, en Alsace : d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six *fleurs* de lis du même, posées trois en chef, deux et une, et en pointe une et deux. — **Edgaunbe**, en Angleterre : de gueules, à la bande de sable, chargée de trois hures de sanglier d'argent, accompagnée de huit *fleurs* de lis renversées du même, posées deux, deux, deux et deux, à la bande accostée de deux filets d'or. — **Edelinge**, en Poméranie : d'or, à une demi-*fleur* de lis d'azur, coupé d'azur, à un demi-soleil d'or. — **Egeloi** : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'argent, au franc-quartier de gueules, chargé de trois tours d'or. — **Egger**, en Allemagne : coupé en parti, au 1 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent; au 2 d'argent, chapé de gueules; au 3 d'or, à la bande de sable, chargée d'un lion du champ. — **Eglington**, en Ecosse, du nom de Montgomery : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or; aux 2 et 3 d'azur, à trois anneaux d'or, enchâssés chacun d'une émeraude de gueules, le tout dans un double trescheur d'argent. — **Eglington**, en Ecosse : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur. — **Ehepplstein**, en Franconie : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à une *fleur* de lis d'azur, de laquelle il sort une croix accostée de deux glands, et la *fleur* de lis posée sur un tertre de sinople; aux 2 et 3, parti, emmanché d'argent et de gueules. — **Eisenhard**, en Allemagne : de gueules à un lion, écartelé d'or à une *fleur* de lis d'azur. — **Elben**, au pays de Hesse : de gueules, au crancelin fleurdelisé de trois pièces d'argent. — **Elben**, en Autriche : de gueules, à la barre d'argent, accostée de trois *fleurs* de lis, au pied nourri du même. — **D'Elbeine** (v. Delbeine). — **Elie** : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'un *fleur* de lis aussi d'or. — **Ellenhosen**, de Brunswik : d'or, au pal d'azur, chargé d'un écu de gueules en rond, dans lequel est une *fleur* de lis d'argent. — **Ende**, en Angleterre : de France, écartelé d'Angleterre. — **Enderne**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 moitié de l'Empire; aux 2 et 3 de gueules, à deux *fleurs* de lis d'argent, posées en pal. — **Engaus**, en Alsace : d'argent, à deux bâtons fleurdelisés, posés en sautoir de gueules, surmontés d'une étoile d'azur. — **Enghien-Kestergaet** : d'argent, à deux *fleurs* de lis, au pied coupé de sable, au franc-quartier d'Enghien, qui est